



**Du fond de sa cellule de la prison principale de Yaoundé où il est détenu depuis plus de deux ans, Alain Fogue Tedom, le trésorier du Mrc vient de saisir le président de la république Paul Biya.**

Dans cette correspondance publiée en exclusivité par le Quotidien Le Jour, ce militant du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) condamné à sept ans d'emprisonnement ferme accuse le président de la République d'être le responsable politique et pénal.

Dans la même correspondance à Paul Biya, Alain Fogue soutient que c'est bien Maurice Kamto qui a gagné la dernière présidentielle. L'universitaire affirme qu'il y a des éléments de fait irréfutables et des arguments juridiques qui le prouvent.

*«Excellence, 1- Au terme du scrutin présidentiel du 7 octobre 2018 émaillé de fraudes massives en amont et en aval, vous avez été officiellement déclaré vainqueur avec un total de 100,48% de votes valablement exprimés. Le candidat du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), notre parti politique, le Professeur Maurice KAMTO, avait contesté votre victoire, sur la base d'éléments de fait irréfutables et d'arguments juridiques solides, toutes choses que même l'histoire aura le loisir d'examiner un jour de façon indépendante. En attendant, un bref examen des rapports finaux de quelques observateurs crédibles de ce scrutin conforte la légitimité des revendications électorales du Professeur Maurice KAMTO», écrit Alain Fogue.*

«La Mission d'Observation Électorale de l'Union Africaine concluait: « [L]e cadre actuel doit être renforcé afin de préserver les principes démocratiques de séparation des pouvoirs, d'équité, d'indépendance et d'impartialité. ». Le Gouvernement des États-Unis, pour sa part déclarait : « (...) nous avons constaté un certain nombre d'irrégularités avant, pendant et après les élections du 7 octobre. Ces irrégularités n'ont peut-être pas affecté le résultat mais ont donné l'impression que les élections n'étaient ni crédibles ni véritablement libres et équitables. ». ELECAM, l'organisme officiel du Gouvernement camerounais en charge des élections, produisait dans son « Rapport Général sur le Déroulement de l'élection présidentielle du 7 octobre 2018, Revu et Corrigé », des recommandations (Pp 123 – 128), appelant à la révision du Code électoral pour rendre les futures élections plus transparentes, justes et libres. Les recommandations formulées par ELECAM l'orientation de rapports internationaux visaient tous à conjurer l'élection présidentielle du 7 octobre 2018 entachée de fraudes sauvages et barbares», Ajoute Alain Fogue.